

Composition du Bureau de la Commission Locale de L'Eau (CLE)

du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

- **10 membres du collège des collectivités territoriales**

- Le président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon
- 1^{er} vice-président de la CLE : M. Denis RAPINEL, Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel
- 2^{ème} vice-président de la CLE : M. Marcel LE MOAL, Adjoint au maire de Cancale
- 3^{ème} vice-président de la CLE : M. Didier QUIGNON, Conseiller municipal à la mairie de St Pierre de Plesguen
- 4^{ème} vice-président de la CLE : M. Jean-François RICHEUX, Président du Syndicat des Eaux de Beaufort
- Un représentant du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine : M. Jean-Luc BOURGEOUX, Conseiller départemental d'Ille-et-Vilaine
- Le représentant de la Région Bretagne : M. Martin MEYRIER, Vice-président du Conseil régional de Bretagne
- Le représentant du syndicat mixte de production Eau du Pays de Saint-Malo : M. Raymond DUPUY, membre du comité syndical
- Le représentant de la mairie de Plerguer : M. Jean-Louis BIENFAIT, Conseiller municipal
- Le représentant de la mairie de St Méloir des Ondes : M. René LABBE, Adjoint au maire

- **5 membres du collège des usagers**

- M. Jean Baptiste MAINSARD, représentant la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine
- M. Franck DROUYER, représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
- Mme Marie FEUVRIER, représentante de l'association Eau et Rivières de Bretagne
- M. Félix LEMERCIER, représentant de l'association de consommateurs UFC Que Choisir
- M. Auguste BOURDAIS, représentant de l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol

- **4 membres du collège des représentants de l'Etat et de ses établissements**

- 1 représentant de la Sous-préfecture de Saint-Malo
- 1 représentant de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 1 représentant de la DDTM35
- 1 représentant de la DREAL Bretagne

Soit 19 membres